

LE SPIN-OFF A DÉPASSÉ LES ATTENTES

Alcon valorisé à 28 milliards

PAGE 5

VIGISWISS CIBLE LE MARCHÉ MONDIAL

La Suisse, coffre-fort des données

PAGE 8

LES REVENUS COURANTS RESTENT MODESTES

Valartis manque d'envergure

PAGE 6

L'ANALYSE DE FRANK HÄUSLER

La Fed pourrait relever ses taux

PAGE 14

SCINDÉ EN TROIS SOCIÉTÉS INDÉPENDANTES

Pouly prend un nouveau départ

PAGE 6

LA CHRONIQUE D'ENGUERRAND ARTAZ

Si proche et pourtant si loin

PAGE 14

LES DEUX DIVISIONS ONT PERFORMÉ

Démarrage solide pour Givaudan

PAGE 7

LA CHRONIQUE DE PHILIPP MÜLLER

Bonds de toutes les couleurs

PAGE 15

Les algorithmes favorisent le jeunisme



HEIDI JOOS. La directrice de l'association Avenir 50 plus est venue défendre l'emploi des seniors à Berne, à l'occasion d'une rencontre avec le ministre de l'économie Guy Parmelin.

Les seniors au chômage éprouvent nettement plus de difficultés à réintégrer la vie professionnelle. Et selon la directrice de l'association Avenir 50 plus Heidi Joos, l'arrivée d'algorithmes dans les procédures d'embauches capables de discriminer les candidats en fonction de leur âge complique la donne. Des agences de placement lui font également part que certains de leurs clients ne souhaitent pas engager des plus de 50 ans. «Il existe aussi des offres d'emploi qui stipulent âge maximum 29 ans», déclare-t-elle. **PAGE 10**

La périphérie souffre de l'activité dans les villes

IMMOBILIER. L'étude semestrielle de Wüest Partner montre une activité de construction soutenue malgré la vacance.



PROJET O'VIVES. Le pouvoir d'attraction de Genève n'est pas en train de fléchir, malgré la situation de pénurie sur le marché locatif.

CHRISTIAN AFFOLTER

La répartition actuelle de l'activité de construction dans le domaine de l'immobilier risque d'accentuer les déséquilibres. Dans les villes, tant les propriétaires que les pouvoirs publics se mettent enfin à remédier à des situations de pénurie qui durent depuis des années. Le nombre de permis accordés et d'appartements mis sur le marché atteint des proportions qui n'ont plus été enregistrées depuis longtemps. Leur objectif est de détendre les marchés locaux.

Le surplus de la demande pour les cinq grandes villes suisses est cependant si important que les progrès risquent d'être modestes. En

revanche, comme le relève Wüest Partner, la création de logements subventionnés dans les villes a pour conséquence que des marchés déjà liquides, quelque peu éloignés du centre, soient impactés. D'autant plus que les permis de construire accordés n'y ont pas diminué, malgré des taux de vacance pouvant déjà atteindre des pourcentages à deux chiffres.

La baisse globale des loyers de l'offre attendue à 1,9% pour cette année cache ainsi probablement des réalités locales bien différentes. Dans l'ensemble, nous sommes arrivés à un surplus de l'offre sur le marché locatif dans des proportions similaires à celles des années 1990. **PAGE 3**

Mobilière étend sa part du non-vie en Suisse à 20%

PIOTR KACZOR

Mobilière a maintenu en 2018 le cap sur la croissance, suivi depuis plusieurs années. Dans les assurances non-vie, le groupe coopératif, basé à Berne, a enregistré une progression des recettes de

primes de 3,7%, deux fois supérieure à celle du marché. Et 57% de cette hausse est à mettre sur le compte du segment des entreprises et des PME.

A la faveur d'un bénéfice consolidé amélioré à plus de 443 millions de francs, Mobilière peut in-

vestir dans l'IT et dans la fidélisation de sa clientèle. Dans un entretien à l'Agefi, le CEO Markus Hongler, explique la réflexion qui a incité le groupe à devenir le principal contributeur, pour 100 millions de francs, du Swiss Entrepreneurs Fund. **PAGE 4**



MARKUS HONGLER. Le CEO de Mobilière explique le rôle majeur des PME.

L'écosystème «optimal» du trading

NÉGOCE. Lors du onzième Trading Forum, l'industrie a réfléchi à Genève au remodelage durable de ses activités.

ELSA FLORET

La blockchain liée à la physique quantique et le développement durable seront les prochains enjeux de l'industrie du négoce, selon Yves Flückiger, recteur de l'Université de Genève, membre du conseil de fondation du Swiss Research Institute on Commo-

dités (SRIC), qui s'exprimait à l'occasion du onzième Trading Forum qui s'est tenu hier à Genève. Un point de vue conforté par les professionnels et des experts des matières premières, de l'énergie, du transport maritime et des nouvelles technologies qui ont présenté les derniers développements et les perspectives

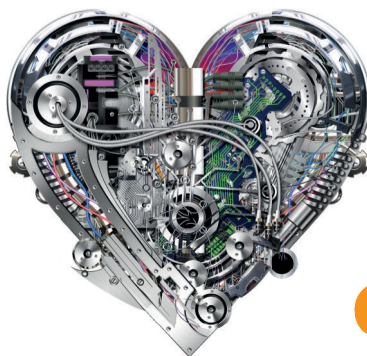
d'avenir de chacune de ces catégories.

Pour cette édition, le nouveau format a permis davantage d'interactions avec trois ateliers organisés, soit les affaires et les droits humains, la régulation de la finance et le trade finance, la technologie. Le financement du commerce est confronté à des changements sans

précédent. Et la finance durable est une tendance, qui prend de l'importance. Les entreprises intègrent les politiques de due diligence et de droits de l'homme dans leurs modèles commerciaux. Fin 2018, le DFAE et le Seco ont publié les orientations sectorielles pour la mise en œuvre des Principes directeurs de l'ONU. **PAGE 7**

47^e SALON INTERNATIONAL DES INVENTIONS DE GENÈVE

Sous le patronage de la Confédération Suisse – l'Etat et la Ville de Genève – l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle - OMPI



10-14 AVRIL 2019
PALEXPO

INVENTIONS-GENEVA.CH



9 771421 948004 3 0 0 1 5

POLITIQUE

Les nouvelles méthodes de recrutement pénalisent les seniors

MARCHÉ DU TRAVAIL. Les algorithmes ne facilitent pas la recherche d'emploi des travailleurs plus âgés, qui restent plus longtemps au chômage.

MAUDE BONVIN

En mars, près de 32.000 personnes de 50 ans et plus se trouvaient au chômage, d'après les chiffres du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) publiés hier. Elles représentent 28% du total des actifs à la recherche d'un emploi. Les organisations de seniors ont évoqué la problématique de ces travailleurs, début avril, avec le ministre des Finances, Guy Parmelin.

Premier constat: en comparaison internationale, la participation de cette tranche d'âge au marché du travail s'avère élevée dans notre pays. Elle a même augmenté, ces vingt dernières années. Pour le seul mois de mars, le nombre de chômeurs de 50 ans et plus a reculé de 13% par rapport à la même période de 2018. Cette baisse est toutefois un peu moins marquée que celle observée pour l'ensemble des individus à la recherche d'un emploi (-13,9%) et des jeunes (-14,6%). Selon Fabian Maienfisch du SECO, la bonne conjoncture économique touche d'abord les jeunes.

Une fois au chômage, les actifs plus âgés éprouvent nettement plus de difficultés à réintégrer la vie professionnelle. Ainsi, plus de la moitié des seniors sans emploi sont des chômeurs de longue durée, soit de plus d'une année.

Interdit aux plus de 50 ans
Conséquence: le taux d'aide sociale explose. «Entre 2011 et 2017, le nombre de personnes de plus de 50 ans au bénéfice de cette aide a augmenté de 40%, passant de 38.484 à 54.615», calcule l'organisation Avenir 50



HEIDI JOOS. «Il existe des offres d'emploi qui stipulent un âge maximum de 29 ans», affirme la directrice d'Avenir 50 plus.

plus. Et seul un affilié sur sept retrouvera un poste fixe.

Selon l'association de défense des seniors, les 45 ans et plus sont aussi plus nombreux à bénéficier de l'AI. En 2017, 74% du total des rentes versées l'ont été à cette tranche d'âge. Et un certain nombre d'entre eux échappent à toute statistique puisqu'ils vivent de leurs propres économies. «L'âge devient de plus en plus un risque de pauvreté», souligne Heidi Joos, directrice de la structure.

Et à ses yeux, la situation sur le marché du travail ne va guère s'améliorer, avec l'arrivée d'algorithmes dans les procédures d'embauche capables de discriminer les candidats en fonction de leur âge. Des agences de placement lui font également part que certains de leurs clients ne souhaitent pas engager d'individus de plus de 50 ans. «Il existe aussi des offres d'emploi qui stipulent un âge maximum de 29

ans», déplore la responsable de l'organisation. Selon elle, la part de travailleurs âgés dans les grandes entreprises reste faible en Suisse.

Abonnés au temps partiel

Autre signe de discrimination? «Le temps partiel». Il est, en effet, plus élevé auprès des 50-64 ans qu'auprès du reste de la population. «Ainsi, l'argument du conseil fédéral qui relie travail à

mi-temps à garde d'enfants ne tient pas.» Les femmes de 50 à 64 ans sont particulièrement touchées par ce phénomène. Elles étaient 71%, en 2017, à ne pas œuvrer à 100%. «Ce pourcentage laisse supposer que les femmes peinent à réintégrer le marché du travail, après une interruption professionnelle. Et si elles y parviennent, elles trouvent alors un job précaire qui ne permet souvent pas de cotiser au deuxième pilier», poursuit Heidi Joos.

Pour Avenir 50 plus, la situation actuelle pénalise aussi les seniors en emploi. «Trop restent en place par crainte de ne pas retrouver un nouveau poste. Or, cela nuit à la productivité de l'ensemble des entreprises.»

La loi seule ne suffit pas

Selon l'association, la solution passe par la mise sur pied d'une loi qui condamne la discrimination liée à l'âge sur le marché du travail, sur le modèle de ce qui existe déjà en matière raciale. «Les experts en la matière de l'OCDE ont plusieurs fois rendu le conseil fédéral attentif à propos de ce vide juridique. Et d'autres organisations internationales ont fait de même», explique la direc-

trice. L'organisation exige donc que le gouvernement s'attelle sans tarder à mettre en œuvre cette nouvelle norme. Et cela sans attendre l'initiative populaire lancée l'été passé qui va dans le même sens.

Une loi seule ne suffit toutefois pas. «Il faut la compléter par des campagnes de sensibilisation obligatoires qui combattent les stéréotypes liés à l'âge», ajoute Heidi Joos. L'organisation désire aussi une meilleure prise en charge des seniors à la recherche d'un emploi par les ORP et une aide à la réorientation professionnelle.

Abaisser l'âge minimum

Selon le directeur de la fondation Qualife 50+ Eric Etienne, il faut aussi abaisser l'âge minimum pour cotiser à la LPP, voire introduire des mécanismes nouveaux de calculs du taux avec un plafond dès l'âge de 45 ans ou encore favoriser l'usage d'un taux fixe de cotisation dans son plan LPP. Si plusieurs pistes de solutions sont sur la table, il devient urgent d'agir. Un quart de la population active est, aujourd'hui, âgée de plus de 50 ans. D'ici un an, cette proportion passera à un tiers. ■

ASSURANCE CHÔMAGE: une dette réduite de moitié

Le fonds de compensation de l'assurance-chômage a dégagé l'an dernier un excédent de 1,17 milliard de francs, moyennant un produit de 7,86 milliards et des débours de 6,69 milliards. Les gains réalisés ont permis de rembourser pour 1,1 milliard de francs de dettes, sur 2,2 milliards recensés fin 2017. Les comptes 2018 doivent encore être révisés par le Contrôle fédéral des finances et approuvés par le Conseil fédéral. L'assurance-chômage escompte pour l'année en cours un produit total de 8 milliards de francs, dont 507 millions au titre de participation financière de la Confédération, assorti de dépenses de 6,47 milliards. L'excédent budgété s'inscrit ainsi à 1,53 milliard, qui devrait permettre de finaliser le désendettement de l'institution. — (ats).

TOURISME: confiance pour la saison hivernale

Le secteur envisage avec un optimisme modéré la saison d'hiver qui s'achève. Selon un sondage réalisé par Suisse Tourisme, une hausse moyenne des nuitées de 0,7% au regard de l'hiver précédent est attendue. Les anticipations se révèlent toutefois fluctuantes. Les organismes et sociétés sondés dans l'enquête non représentative font aussi part de bons taux de fréquentation durant les jours fériés. En revanche, les fêtes de Pâques tardives ont joué en défaveur des régions de montagne, plusieurs d'entre elles signalant également des reculs dans le domaine des séminaires professionnels et des voyages de groupe de touristes chinois. — (ats)

SÉCURITÉ: un centre romand contre la cybercriminalité

Un centre de compétence cyber verra le jour en Suisse romande. Il sera piloté par les spécialistes de la police cantonale de Genève. L'objectif de cette plateforme, qui sera opérationnel au cours de ce mois, est d'avoir une vue globale de la criminalité numérique au niveau romand. Les polices romandes auront aussi à disposition une plateforme d'informations de la criminalité sérielle en ligne. Celle-ci s'appelle PICSEL. Son but consiste à favoriser le processus global de renseignement. — (ats)

VAUD: résolution pour un moratoire sur la 5G

Le Grand Conseil vaudois a adopté hier une résolution demandant un moratoire sur les antennes 5G. Son auteur, le Vert Raphaël Mahaim, a souligné que l'arrivée annoncée de la 5G manquait complètement de planification ou de coordination. Face aux craintes, aux incertitudes, aux pressions de certains milieux économiques, il a notamment demandé de la prudence et de la réflexion. Et surtout des analyses indépendantes sur les impacts de la 5G touchant la santé comme la nature et le reste de la société, notamment la consommation d'électricité. — (ats)

Les taux hypothécaires descendent à un plus bas historique

IMMOBILIER. Les crédits sur cinq ans ont franchi le seuil symbolique des 1%, à 0,97.

Les taux hypothécaires proposés aux emprunteurs ont nettement reculé au premier trimestre, selon les données compilées par le portail Comparis.ch.

Fin mars, le taux d'intérêt des hypothèques à taux fixes sur dix ans a reculé à 1,20%, une baisse de 26 points de base comparé au trimestre précédent. Ce niveau constitue «un plus bas historique», a indiqué le portail comparatif mardi dans un communiqué.

Pour les crédits immobiliers d'une durée de cinq ans, les taux «ont franchi pour la première fois le seuil psychologique des 1%» pour s'établir à 0,97% à la fin de la période sous revue, contre 1,04% au dernier trimestre 2018.

Sur deux ans, les taux se sont établis à 0,92%, après 0,95% au trimestre précédent.

L'influence de la concurrence

Face au maintien d'une politique monétaire accommodante par la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque nationale suisse (BNS), «une inversion de la courbe des taux en Suisse continue donc à être reléguée à plus tard», a estimé Frédéric Papp, expert banque chez Comparis. La concurrence entre prestataires joue également en faveur des emprunteurs, a estimé le site web. «Les assureurs et les caisses de pension viennent progressivement empiéter sur les plates-

bandes des banques en proposant des taux hypothécaires en partie nettement inférieurs», a souligné ce dernier.

En matière de répartition, les échéances longues sont souscrites par 78,3% des emprunteurs, contre 17,9% pour les durées moyennes et seulement 3,8% pour les hypothèques à courte durée.

Selon les économistes de la Banque Migros, la Banque nationale suisse ne devrait pas procéder à une hausse des taux directeurs avant fin 2020 «au plus tôt». L'institut d'émission helvétique pourrait alors remonter son taux directeur de 0,25 point de pourcentage, soit toujours en territoire négatif. — (ats)

Le chômage poursuit son recul en mars

EMPLOI. Le nombre d'inscrits s'est contracté de 6%.

Le taux de chômage en Suisse a baissé pour le deuxième mois consécutif en ce début d'année. En mars, il s'est replié de 0,2 point de pourcentage sur un mois et de 0,4 point en rythme annuel pour se fixer à 2,5%, selon les indications fournies hier par le Seco. Corrigée des variations saisonnières, la proportion des sans-emploi est restée stable à 2,4%.

A fin mars, le nombre d'inscrits auprès d'un office régional de placement (ORP) s'élevait à 112.341 personnes, soit une contraction de 6% sur un mois. Les chiffres sont parfaitement conformes aux prévisions des économistes. Le chômage des jeunes, soit la catégorie 15-24 ans, s'est contracté de 0,2 point pour atteindre 2,1%

ou 11'573 inscrits (-9,4%). Du côté des seniors, la proportion de sans-emploi est passée à 2,4% des actifs, contre 2,5% en février. Le nombre d'inscrits de plus de 50 ans a enregistré une baisse de 4,5% à 31.872 personnes.

Genève, canton le plus affecté, affichait au 31 mars un chômage à 4,4%, contre 3,7% pour Vaud (juste derrière les 3,8% de Neuchâtel), 3,3% pour le Jura, 3,0% pour le Valais et le Tessin, 2,7% à Fribourg et 1,9% à Berne. Quasiement pas touchés, Obwald et Nidwald en étaient respectivement à 0,8 et 0,9%.

La plus forte baisse en comparaison annuelle est à mettre à l'actif du canton de Neuchâtel: -1,5 point de pourcentage. — (ats)